



AVIS DE COURSE TYPE RIR

NOM DE LA COMPETITION : *La Vespérale*

Date : Samedi 22 juin 2019

Lieu : Baie d'Aigues-Mortes

Autorité Organisatrice : Société Nautique du Grau du Roi Port Camargue

1. REGLES :

La régata sera régie par :

- Les RIR
- Le présent Avis de Course
- La Fiche Course
- La partie B, section II du RIPAM quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV

2. ADMISSIBILITES ET INSCRIPTIONS

2.1 La régata est ouverte aux bateaux des classes A B C D R1 R2 R3

2.2 Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.

2.3 Elle est ouverte aux équipages.

2.4 Les concurrents (chaque membre d'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription **leur licence « compétition » de la Fédération Française de Voile (annuelle ou journalière)** valide, portant le cachet médical, accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

2.5 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, SNGRPC, Quai d'Escale 30240 Port Camargue au plus tard le samedi 22 juin 17h00.

3. DROITS A PAYER

3.1 Pour la régata : 15€ par bateau

4. PROGRAMME

4.1 Briefing le samedi 22 juin à 17h30

4.2 Mise à disposition 18h30 sur l'eau

5. FICHE COURSE : La fiche course sera disponible lors du briefing.

6. CLASSEMENT

- 6.1 le calcul du temps compensés des bateaux qui y sont soumis sera fait avec application du CVL.

7. DECISION DE COURIR

La décision de courir d'un concurrent, de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à une course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).